

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°75-207 du 8 Septembre 1975

portant nomination de l'Adjudant-Chef ELEGBEDE Moustapha en qualité de Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Dahoméenne pour le Développement de l'Industrie et du Commerce (S.O.D.A.I.C.), cumulativement avec ses fonctions actuelles.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°74-75 du 16 décembre 1974, régissant les rapports entre l'Etat et les sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - L'Adjudant-Chef ELEGBEDE Moustapha est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Dahoméenne pour le Développement de l'Industrie et du Commerce (SODAIC), cumulativement avec ses fonctions actuelles.

ARTICLE 2 - Le présent décret, qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 8 Septembre 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

le Ministre de l'Industrie, du
Commerce et du Tourisme

le Ministre des Finances
par intérim

Capitaine André ATCHADE

Capitaine Léopold AHOUEYA

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 MICT 2 autres ministères 12 SODAIC 2 Intéressé 1 EMAT-EMGN-EMSC 6 Cab.Mil.2 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc. 5
DB-DCF-DC-Solde-DIM 5 JORD 1